

Extension de l'École Pierre-Coullery (16.048)

Une extension qui va de soi

La députée Annie Clerc-Birambeau a présenté la position du groupe socialiste.

« [...] En 2002, le canton de Neuchâtel innovait. Il créait les tous premiers CFC dans le domaine de la santé et du social sous la forme duale couplé ou pas à la maturité professionnelle du domaine. L'école Pierre-Coullery rattachée au Cifom avait su et sait encore aujourd'hui saisir les opportunités nouvelles pour dynamiser et développer son offre de formation professionnelle.

L'ensemble des offres de formation dans le domaine de la santé et du social répondent et répondront, pour les nouvelles offres récemment mises sur pied, aux demandes des institutions travaillant dans ce domaine. Selon l'enquête menée en 2015 menée à la suite de la motion 14.104 *CFC en poche et après*, il apparaît que 93 % des diplômés du domaine de la santé ont trouvé un emploi dans leur métier ou proche de leur métier et 84 % l'ont trouvé dans le canton. De plus les compétences théoriques, pratiques, personnelles et sociales acquises lors de la formation correspondent bien à la réalité du métier. Et le temps nécessaire aux diplômés ASSC pour trouver du travail est d'environ 2 mois.

Dans le domaine social, 53 % des CFC s'insèrent dans le marché du travail et 39 % poursuivent leur formation en MP Social ou en école supérieure. Le temps moyen aux diplômés pour s'insérer dans le marché du travail est de 3 mois environ.

D'où l'importance à soutenir toute nouvelle formation ES que se soit dans le domaine de la santé ou du social comme le préconisait d'ailleurs le postulat socialiste 15.146 demandant l'introduction d'une filière ES dans les domaines de la santé et du social pour les neuchâteloises et neuchâtelois.

Il reste important pour les jeunes qui optent pour un CFC de pouvoir se former à tous les échelons, c'est pourquoi notamment le niveau ES reste d'une grande importance dans notre région. Ces formations sont complémentaires et doivent permettre aux détenteurs de CFC de progresser dans leur domaine de compétence.

Le projet d'extension répond à cet élargissement des formations et au succès rencontrés par celles-ci. Il permet de rationaliser l'utilisation des lieux, d'assouplir l'organisation et de regrouper l'ensemble des formations, aujourd'hui disséminées dans différents bâtiments, en un pôle de compétence et d'excellence. Le choix de réhabiliter un bâtiment existant à proximité permet de redonner vie à cet espace et d'agrandir un site de formation attractif et indispensable.

Le service des bâtiments a répondu à nos questionnements concernant la rénovation dans le respect du style du bâtiment, concernant la présence d'amiante ou non dans le revêtement des sols et à la possibilité d'attribuer les travaux aux entreprises neuchâteloises. La durée du bail à loyer que la commission a trouvé trop courte sera reprise en temps voulu.

Monsieur le Président, vous l'aurez bien compris, le groupe socialiste accepte à l'unanimité le projet de décret portant l'octroi d'un crédit de frs 3'940'000.- pour l'extension, en 2 étapes, de l'école Pierre-Coullery. »